

Les étapes pour aménager un cours d'eau,...

Pour établir un dossier de mise à l'enquête publique d'aménagement de cours d'eau, répondre aux 7 questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui se passe ?

- Hydrologie, Phénomènes, aléas, cartes de danger, zones de danger, analyse de risques (Dégâts potentiels), autres déficits (nature).

2. Qu'est-ce qui ne va pas ?

- ...On pose un diagnostic, rassemblant les éléments essentiels du point précédent.

3. Quels sont les objectifs ?

- Du projet : sécurité ? Nature ? Socio-économique ?
- De protection : en fonction de l'affectation et/ou de l'occupation du sol

4. Quel est le concept ?

- Global : prévention-intervention-construction. Qu'est-ce que je pense faire dans chacun des trois axes ?
- De gestion des débits : qu'est-ce qui passe dans le cours d'eau ? Qu'est-ce que je retiens ? Qu'est-ce que je dérive pour absorber l'ensemble de la gamme des débits (jusqu'à Q_{ex}) en couvrant les incertitudes. Ou se trouvent mes digues submersibles ? Les ouvrages de rétention, de dérivation, les arrière digues ?

5. Quelles sont les variantes d'aménagement ?

- Creuser, élargir, rehausser ou renforcer les digues. Combiner ces mesures entre elles.

6. Quelle est la meilleure variante ?

- Estimer les coûts.
- Lister les avantages et inconvénients.
- Fixer les critères et poids de comparaison en fonction des lois (parfois Kill critère), des aspects techniques et de l'avis de votre mandant (commune, canton, prive) et des partenaires.
- Comparer les variantes selon cette grille multicritère.
- Retenir la meilleure ET valider ses points faibles.

7. Comment développer et présenter la variante retenue ?

- Établir le dossier d'enquête de la variante retenue, en prévoyant les mesures d'adaptation, de compensation ou d'accompagnement pour minimiser ses effets négatifs et améliorer son acceptabilité.
- Présentez le dossier à votre mandant et aux partenaires avant mise à l'enquête publique. Intégrez leurs remarques au maximum. Si vous ne pouvez pas (coûts-délais-lois-contraintes techniques) : expliquez bien pourquoi, en mettant en évidence que c'est une limite imposée qui ne dépend pas de vous. Si c'est vous qui bloquez : prenez de la distance !
- Présentez le dossier au public durant l'enquête. Pensez à leurs soucis et non aux vôtres. Structurez votre présentation selon les étapes ci-dessus. Expliquez les remarques et pourquoi elles ont été intégrées ou pas. Répondez aux questions de base du public face à un projet mis à l'enquête : expropriations fixes et temporaires, places de chantier, bruit, poussière, modification trafic, perte de valeur de ma parcelle (maison) : « je suis en risque résiduel ! »... »mon voisin est mieux protégé » etc.
- Attention : vous devez **considérer les remarques avec un complet détachement émotionnel et une totale implication intellectuelle** !!! Ne jamais refuser une bonne remarque parce que cela vous demande d'admettre que vous n'y aviez pas pensé ! Ne mettez pas votre fierté dans le fait d'avoir tout fait juste ! Mettez-la dans le fait d'adapter votre projet pour intégrer les remarques pertinentes. Cela demande beaucoup plus de courage que de les refuser en bloc...il y a donc effectivement de quoi être fier !